

Décrivez la stratégie internationale (UE et hors UE) en expliquant: a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelles régions géographiques, c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (personnel et étudiants de 1er, 2ème, 3ème cycles, en études ou stages). Expliquez l'élaboration de DD/multiples/conjoints. (5000 caractères)

Le positionnement de Arts et Métiers comme institution européenne d'excellence en Science et Technologie d'ici 2020 constitue le fil conducteur de la stratégie européenne et internationale.

L'ouverture européenne et internationale est un axe fort de développement de Arts et Métiers. Avec plus de 190 partenariats dont 46 doubles diplômes, l'école recentre désormais son réseau sur les partenariats structurants.

Les relations internationales doivent se développer sur l'ensemble du triptyque formation-recherche-innovation, en forte relation avec les entreprises. Les diplômes et la qualité de la recherche doivent pouvoir être évalués à la fois au niveau européen et mondial et viser à une reconnaissance et une légitimité à ces échelles. Les partenariats internationaux doivent conjuguer ces différentes dimensions pour être aussi complets et structurants que possible. Les formations de doubles masters, masters conjoints, doctorats en cotutelles ou doctorats conjoints s'appuieront sur les coopérations en matière de recherche. Les doubles-diplômes de bachelors industriels ou d'ingénieurs auront une dimension culturelle plus marquée, améliorant l'employabilité des diplômés, en particulier dans un contexte multiculturel, afin d'accompagner les investissements industriels étrangers dans les deux sens.

Les futurs diplômés doivent envisager leur carrière à l'échelle mondiale. Les expériences acquises par formation, stages ou projets de caractère international favorisent le développement de la créativité et permettent une approche multiculturelle, facilitant par la suite une adaptation plus rapide (collaborations professionnelles, projets internationaux, expatriation). ARTS ET MÉTIERS poursuivra ses efforts en matière de mobilité des étudiants, des doctorants, du personnel, de corps professoral et des chercheurs. La construction de partenariats structurants avec les universités et les entreprises facilitera ces mobilités.

Le réseau de partenaires autour de Arts et Métiers (actuellement constituée de 8 campus et 3 instituts dans des régions partout en France) en formation, recherche et innovation doit contribuer à la renaissance industrielle et technologique pour le développement durable en France et en Europe, voire dans les pays cibles. Les partenariats se feront tantôt à l'échelle de l'Ecole, tantôt au niveau des réseaux auxquels participe l'Ecole : ParisTech, Hésam, Institut Carnot ARTS.

Ainsi ARTS ET MÉTIERS soutiendra la participation de l'école dans des programmes nationaux, bilatéraux et européens selon les orientations stratégiques.

Nous privilégierons le renforcement de partenariats avec la mise en place de parcours double diplômant ou conjoints en deuxième et troisième cycle Trois types de partenariats :

Partenariats structurants : avec des établissements où les relations concernent à la fois la formation (échanges équilibrés), la recherche, l'innovation et les relations industrielles. La construction de projets à soumettre aux programmes européens ou internationaux est à privilégier. Régions prioritaires : Union européenne, Chine, Inde, Corée, Brésil, Russie.

Partenariats d'attraction : avec des établissements très prestigieux, les échanges y sont principalement sortants, mais ils doivent être accompagnés de coopération de recherche avec plusieurs laboratoires. Ces partenariats sont gérés soit directement par l'Ecole, soit dans le cadre de nos réseaux : ParisTech, HESam. Régions prioritaires : Amérique du Nord, Japon, Australie.

Partenariats de développement : avec des établissements émergents, les échanges en formation sont essentiellement entrants, autour de coopération scientifiques thématiques. L'accompagnement de projets d'investissements français ou européens est un axe prioritaire, en liaison avec l'AUF ou d'autres agences de financement de projet. Régions prioritaires : pourtour méditerranéen, Afrique centrale et australe, Amérique du Sud et Amérique centrale.

L'école privilégie le transfert de compétences et d'ingénierie pédagogique plutôt que la délocalisation des formations auprès de nos universités partenaires et les entreprises françaises dans leurs projets de développement.

Le réseau de partenariats reposera sur des contrats d'objectifs définis par le conseil des relations européennes et internationales. Ce conseil se réunira une fois par an afin d'évaluer les partenariats, la qualité, les mobilités, les actions communes. Un annuaire structuré « University Partner Index » sera mis en place afin d'attribuer un niveau d'intensité aux partenariats, prenant en compte les trois dimensions formation-recherche-innovation. Il donnera une vision du progrès des coopérations et constitue une ressource vivante mise au service des différents acteurs des relations internationales du réseau.

Le résultat que l'on peut en attendre est une meilleure visibilité et le positionnement de Arts et Métiers en tant qu'université technologique d'excellence dans le monde.

Décrivez la stratégie pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (2000 caractères)

La mise en œuvre de la stratégie de développement à l'international animé par la DREI, et piloté par un Conseil International qui fixe les objectifs à court, moyen et à long terme et assure le suivi et l'évaluation des actions engagées, permettra ainsi un meilleur pilotage des projets et une pérennité de nos actions et partenariats.

ARTS ET MÉTIERS soutiendra prioritairement les partenariats structurants basées sur le triptyque formation- recherche-innovation dans le cadre de programmes nationaux (bourse de mobilité du MESR), bilatéraux (ex. Brésil, Sciences sans Frontière, PHC), européens (ERASMUS- notamment Action 1 et Action 2, OMJ) francophonies(AUF). La qualité des mobilités des élèves et des enseignants chercheurs sera ainsi assurée pour soutenir et participer à des actions de rayonnement de l'école dans le monde.

Le renforcement de partenariats stratégique et l'appartenance à des réseaux en Science et Technologie permettront d'améliorer la qualité de nos enseignements en synergie avec nos activités de recherche et d'innovation (Arts/Institut Carnot) en Europe et dans le monde. La mise en place de nouvelles formations d'excellence – diplômes doubles, conjoints, voire multiples au niveau master et

doctorat, université d'été, et des collaborations en recherche et d'innovation en lien fort avec le monde industriel permettront de promouvoir la créativité, l'innovation et l'esprit d'entreprise.

Avec sa structure d'établissement unique en réseau national, Arts et Métiers peut gérer de façon originale son réseau de partenariats internationaux en s'appuyant sur les équipes administratives et les enseignants-chercheurs sur tout le territoire ayant des connaissances des pays/zones géographiques ou thématiques. La mise en place d'une cellule « Europe » aura comme mission la veille des programmes de financement, l'aide au montage aux porteurs de projet, le soutien administratif et financier des programmes et assurera la visibilité et la communication des actions.

Expliquez l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (3000 caractères)

La politique de Arts et Métiers se situe dans les lignes directrices d'« Horizon 2020 » et en accord avec la politique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de la France en la matière. L'internationalisation est un facteur clé de la stratégie de Arts et Métiers. La participation au Programme renforcera notre position en tant qu'établissement reconnu pour la qualité et pertinence de ses enseignements et de ses activités de recherche et d'innovation en collaboration avec les entreprises en science et technologie dans le monde.

ARTS ET MÉTIERS est une des grandes écoles d'ingénieurs françaises où le nombre de boursiers et d'apprentis est très élevé. Du fait de sa structure en réseau et de ses implantations dans des Centres d'Enseignement et de Recherche hors des grands métropoles et en milieu rural, c'est aussi un des établissements d'enseignement supérieur technologiques dont les origines géographiques et sociales des étudiants sont les plus variées.

Dans chacun de ses 8 Centres d'Enseignement et de Recherche et de ses trois Instituts, de très nombreux cursus innovants en masters, mastères spécialisés, formation continue, formation par apprentissage sont offerts, en réponse à la demande des entreprises et des étudiants. La pédagogie évolue sans cesse pour intégrer le travail par projet et l'acquisition des compétences.

Le réseau des relations internationales de l'Ecole d'Arts et Métiers ParisTech compte 190 partenaires, tant en formation qu'en innovation et en recherche. Parmi ces 190 partenariats, l'Ecole a entamé un processus de montée en puissance afin qu'un nombre limité soient des partenariats structurants qui se déploient en formation (échanges équilibrés et double-diplômants, voir diplômes conjoints), en recherche, en innovation et en accompagnement des investissements industriels étrangers. Les bourses d'excellence sont consacrées prioritairement à ces partenariats stratégiques.

Les effectifs en masters de recherche et en formation doctorale sont en croissance à Arts et Métiers et grâce à des programmes de Masters en anglais, les diplômes doubles ou conjoints au niveau Master ou doctorat, ce chiffre devra accroître sur les 7 ans à venir. L'origine géographique des

étudiants est très diversifiée avec en 2013, 46 programmes de doubles diplômes et 24 cotutelles de thèses

L'Institut Carnot ARTS, dont Arts et Métiers est membre fondateur, permet de renforcer les liens avec les entreprises.

Suite au changement de ses statuts le 2 novembre 2013, l'Ecole d'Arts et Métiers est dans un processus de refonte de ses processus administratifs et financiers, de façon à assurer la complète cohérence de son pilotage par la direction générale. Cette démarche a pour but l'accession rapide à l'autonomie de gestion vis-à-vis du Ministère de l'Enseignement supérieur («responsabilités élargies»).